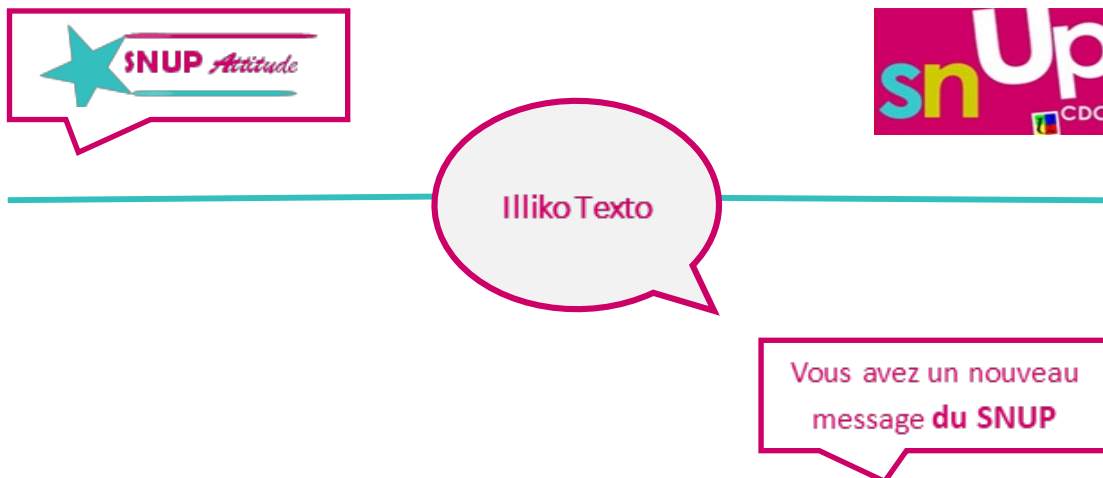


Visitez le **site** du **SNUP** :

<https://snup-cdc.fsu.fr/>

Le 13 avril 2022



Un patron qui décide seul avec le consentement de certains syndicats...

Des résultats hors normes mais **une récompense au lance pierre !**

Voilà ce que pense **le SNUP** de la proposition faite par la Direction d'octroyer **un supplément d'intéressement de 750 €** au titre de l'année 2021. Même en forçant la main au DG compte tenu des élections nationales et d'une inflation forte, il n'arrive toujours pas à donner. Il est vrai qu'il est difficile pour lui d'aller contre sa nature !



Dans cette histoire, on assiste à quelque chose de plus étonnant encore !

Une organisation syndicale qui réclamait mi-février 900 € avant de revendiquer quelques semaines plus tard le versement d'une prime équivalente à 1% des résultats consolidés d'un montant de 3 000 € par agent n'y voit rien à redire.

Ironie du sort, **elle se félicite même d'avoir obtenu gain de cause...** Certains devraient utiliser leur CPF pour retourner à l'école et apprendre les bases de **la négociation !**

Que dire de son fidèle acolyte qui se congratule de signer tous les accords aussi réducteurs soient-ils pour faire plaisir au patron (encadrement des congés et QVT en 2020, accord-cadre en 2021, etc...).

Si vous prenez le temps de lire entre les lignes, vous comprendrez que cette organisation répond à une logique qui consiste à accepter de perdre (un petit peu) pour ne surtout pas prendre le risque de trop perdre si les dispositifs internes ne sont plus encadrés. Le problème est qu'avec **cette stratégie le panier se vide de plus en plus vite et qu'il ne reste plus grand-chose !**

Le SNUP lui ne se satisfait pas d'un supplément d'intéressement de 750 €. Ce montant est très éloigné de la revendication commune portée avec **la CGT et la CGC de 2 000 €/agent** pour récompenser votre travail sur l'année 2021 ! Surtout, l'effort financier consenti par la Direction est ridicule au regard du gain amassé puisqu'il ne représente que 7 M€ sur un résultat de 4,6 Mds€ ! Et que dire **des signataires du nouvel accord RCC** qui mobilise **15 M€ pour 85 agents...** **Monsieur le DG ce n'est pas en favorisant une minorité que le capitalisme va se régénérer par une juste redistribution salariale !**

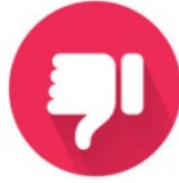
Que doit donc faire **le SNUP** alors que nous avons demandé l'ouverture d'une négociation sur le versement d'une prime à plusieurs reprises et que la Direction nous répond par une offre ferme et unilatérale sans aucune marge de manœuvre ?

Notre première intention aurait été de rejeter cette proposition indécente mais cela ne serait pas sans conséquences. **La Direction** qui n'a manifesté **aucune volonté de rehausser le montant de 750 €** pourrait **passer en force** en abondant la masse intéressement de 7 M€ et par application de la formule de calcul, les plus grosses rémunérations seraient favorisées.

Par contre, en acceptant sans enthousiasme le versement d'un montant forfaitaire de 750€ par agent, **tout le monde touchera la même somme y compris les bas salaires !**

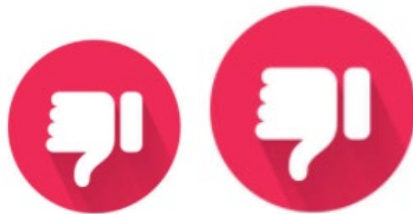
Pris en otage, **le SNUP** ne souhaite pas pénaliser ceux dont le pouvoir d'achat est le plus impacté par la hausse des prix !

Mais comment se réjouir lorsque l'on est face à un tel **dilemme** et qu'il se pourrait que nous soyons confrontés à **des cas de figure similaires à l'avenir si la politique RH venait à perdurer dans le temps** par la reconduction des dirigeants actuels ou d'une équipe dans la même lignée ?



Et pendant ce temps-là, les premières discussions sur **l'observatoire des métiers** ont débuté.

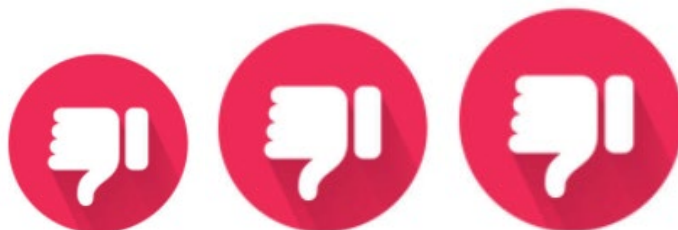
Vous devez vous demander à quoi va servir cette instance qui n'en est d'ailleurs pas vraiment une et qui n'a rien de nouveau (des observatoires ont déjà été créés dans le passé sans impact bénéfique sur la GPEC). Pourtant il s'agit bien d'une des raisons qui a conduit à la signature de **l'accord cadre par un de ses cosignataires malgré l'absence de garanties sur les rémunérations** (allez on vous donne un indice il s'agit de l'organisation qui a fini 2^{ème} aux dernières élections professionnelles) !



La recherche **d'un nouveau site parisien** se poursuit... Pour vous aider à vous projeter dans un futur bâtiment hyper connecté où le Flex office règnera, des vidéos « fiers lieux » vous sont envoyées de temps à autres. On vous fait l'éloge de la modernité, peu importe qu'il s'agisse d'entreprises privées dont les valeurs n'ont pas grand-chose à voir avec l'intérêt général !

La Direction se prépare elle aussi au grand changement en recherchant à modifier l'accord ARTT pour élargir le passage au forfait au plus grand nombre et régulariser les situations qui en l'absence de dispositions spécifiques devraient relever du badgeage.

Eh oui, vous avez bien compris, la Direction ne respecte pas toujours les accords qu'elle signe... Une raison de plus qui pousse **le SNUP** à lui faire de **moins en moins confiance** contrairement à d'autres organisations syndicales qui préfèrent travailler avec elle la main dans la main plutôt que de voir la réalité en face !



Pour finir, parlons un peu de **Bordeaux**. L'installation sur le site Amédée Saint-Germain est prévue au mois de septembre alors que l'accord d'accompagnement social

d'emménagement est en cours de révision. La faute à la Direction qui veut modifier certains des engagements qu'elle avait pris en 2018 notamment le maintien d'un site à Bordeaux-Lac (quand on vous parle de manque de confiance).

Malgré la grosse colère **du SNUP** vendredi dernier, la DRH maintient sa volonté de ne retenir qu'un tiers lieu à proximité de Bordeaux-Lac obligeant tous les personnels à se rendre à Amédée Saint-Germain chaque semaine. Plus surprenant, la Direction ne répond pas à la question **du SNUP** : « Quel gain la CDC va-t-elle réaliser en cédant Bordeaux-Lac comme elle l'a fait pour Courchevel ? »

Concernant le remboursement transport, la Direction n'en démord pas : **SEULS les personnels qui travaillaient à Bordeaux-Lac pourront bénéficier d'un subventionnement à 80% quitte à créer une inégalité de traitement avec les nouveaux arrivants.**

La raison invoquée n'est pas budgétaire mais « politique » : pourquoi faudrait-il donner plus à des personnes qui s'engagent à venir sur Bordeaux Amédée Saint-Germain si elles ont connaissance du déménagement au moment de leur départ ? Et dire que cette mesure avait pour but d'inciter les personnels à utiliser les transports en commun. Chacun en pensera ce qu'il veut !

Le plus choquant dans tout cela, c'est que **la première organisation syndicale représentative de l'EP n'est pas à la hauteur des enjeux ! Et pourtant 1 200 agents sont concernés...**

